

**DEPARTEMENT DE DIALECTOLOGIE
ALSACIENNE ET MOSELLANE**

UNIVERSITE DE STRASBOURG

Faculté des Langues
22, rue Descartes
F - 67084 STRASBOURG CEDEX
PATIO, bât. IV, 1^{er} étage, s. 41-06

Tél. 03 68 85 65 80

<http://dialectologie.unistra.fr/>

GUIDE PEDAGOGIQUE 2023- 2024

Enseignant-e-s :

Mme Pascale ERHART (directrice du département) : pascale.erhart@unistra.fr

Mme Lucile HAMM : lucilehamm@unistra.fr

Mme Anaïs KOEHLER : anais.koehler@unistra.fr

M. Jean-Christophe MARBLER : j.marbler@unistra.fr

Mme Carole WERNER : wernerc@unistra.fr

SOMMAIRE

I. MODULES DE LICENCE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT DE DIALECTOLOGIE	3
COURS DE DIALECTOLOGIE, SOCIOLINGUISTIQUE, CIVILISATION	3
COURS DE LANGUE	8
II. MODULES TRANSVERSAUX DE LA FACULTE DES LANGUES	13
III. DIPLOME D'UNIVERSITE.....	16

I. MODULES DE LICENCE PROPOSES PAR LE DEPARTEMENT DE DIALECTOLOGIE

1° Bien qu'ils soient affectés des codes LG03AM33 / LG03BM33 et LG03EM33 / LG03FM33, ces modules **peuvent être choisis en semestres 1, 3 et 5 ou 2, 4 et 6**

2° Il n'est pas nécessaire d'avoir validé un module **LG03AM33/LG03BM33** en semestres 1 et 2 pour choisir **LG03EM33 / LG03FM33** en semestres 1 et 2 ou 3 et 4, etc.

3° Bien qu'ils soient affectés des codes LG03AM31 / LG03BM31, ces modules « Pratique du dialecte alsacien » **peuvent être choisis aux 6 semestres.**

Les modules avec les codes LG03CM31 et LG03DM31 impliquent que les modules codés **LG03AM31 et LG03BM31** soient déjà validés.

4° Bien qu'ils soient affectés des codes LG03AM30 et LG03BM30, ces modules « Initiation au dialecte alsacien » (niveau 1) **peuvent être choisis aux 6 semestres.**

Bien qu'ils soient affectés des codes LG03CM30 et LG03DM30, ces modules « Initiation au dialecte alsacien » (niveau 2) **peuvent être choisis aux 6 semestres.**

- Le choix des modules se fait en fonction du niveau de départ de l'étudiant (suivre les indications p. 8-12)

COURS DE DIALECTOLOGIE, SOCIOLINGUISTIQUE, CIVILISATION

S1 ou S3 ou S5	LG03AM33	DIALECTOLOGIE CONTRASTIVE : ALLEMAND STANDARD / DIALECTES ALSACIENS ET MOSELLANS
---------------------------	-----------------	---

Ce module est, plus particulièrement, recommandé aux étudiants qui **savent parler** un dialecte alsacien ou mosellan ou qui le **comprennent**. Il a pour objectif de les sensibiliser aux spécificités de l'enseignement-apprentissage de l'allemand aux élèves dialectophones.

Horaires : mardi 12 h – 14 h

Salle : Institut Le Bel, salle 361H

Contenu des enseignements :

- Introduction générale à l'espace dialectal alsacien et mosellan
- Étude contrastive des dialectes alsaciens & mosellans et de l'allemand standard : aspects morphologiques, morpho-syntaxiques, syntaxiques et lexicaux
- Stratégies linguistiques de l'oralité (dialectes) et de l'écrit (allemand standard)

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite sur le cadre dialectologique alsacien (1h), (coeff. 1)
2. Constitution d'un dossier d'enquête (à domicile, rendu en fin de semestre) (coeff. 1)
3. À partir dossier d'enquête, analyse portant sur un aspect contrastif (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03BM33	DIALECTOLOGIE CONTRASTIVE : L'allemand standard et les dialectes alsaciens et mosellans dans l'espace scolaire
---------------------------	-----------------	---

Horaires : mardi 12 h – 14 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

1. L'enseignement de l'allemand en Alsace
 - point historique, politique et idéologique (XIX^e et XX^e/XXI^e siècles)
 - brève étude contrastive des dialectes alsaciens & mosellans et de l'allemand standard
 - de 1972 à nos jours :
 - * contexte politique et cadre pédagogique
 - * analyse de productions linguistiques d'enfants dialectophones
 - * questions pédagogiques et didactiques (dont l'enseignement en site « bilingue »)
2. Place du dialecte alsacien à l'école : aspects linguistiques, politiques, sociétaux, pédagogiques, ...
3. L'élaboration de supports pédagogiques en dialecte pour le cours de langue régionale

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite portant sur les thématiques traitées, durée 1 heure (coeff. 1) ;
2. Constitution d'un dossier (5-10 pages) : analyse contrastive d'un texte écrit ou de productions enfantines, avec un commentaire linguistique et/ou pédagogique, ou proposition de cours d'allemand/dialecte destiné au primaire... (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S1 ou S3 ou S5	LG03EM33	APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA SITUATION ALSACIENNE (Langues, pratiques, représentations)
---------------------------	-----------------	--

Ce module est susceptible d'intéresser tous les étudiants qu'ils soient **dialectophones ou non**. Il a pour objectif de les sensibiliser aux problèmes liés au contact de langues (dialectes, français, allemand) qui n'ont pas les mêmes fonctions, les mêmes statuts, les mêmes valeurs sociales, symboliques, etc.

Horaire : lundi 12 h – 14 h

Salle : Patio, bât. III, salle 3202

Contenu :

1. Les langues en contact en Alsace : cadre historique et socio-politique.
2. Connaissances et usages déclarés des langues en Alsace : analyse critique de documents

Contrôle des connaissances :

1. Fiche de lecture à partir d'une liste d'ouvrages fournie aux étudiants (coeff. 2)
2. Compte-rendu écrit d'une séance de cours à rendre pendant le semestre (coeff. 1)
3. Épreuve écrite portant sur l'une des thématiques traitées (sujet au choix parmi deux sujets), durée : 1 heure (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03FM33	APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA SITUATION ALSACIENNE (Langues, pratiques, représentations)
-------------------	----------	--

Horaire : lundi 12 h - 14 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

1. Approche sociolinguistique du contact de langues et du plurilinguisme en Alsace. Etat de la question.
2. Approche socio-psychologique du contact des langues en Alsace :
 - Les représentations / perceptions que les locuteurs dialectophones ont de leurs langues / pratiques et de celles des autres,
 - Représentations des langues et motivation de l'apprentissage des LVE en milieu scolaire.

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite portant sur des aspects traités en cours (coeff. 1)
2. Compte-rendu écrit d'une séance de cours à rendre pendant le semestre (coeff.1)
2. Constitution d'un dossier portant sur l'analyse d'une enquête (dont les modalités et procédés seront indiqués en cours) (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S5	LG03EM31	LANGUE ET CULTURE RÉGIONALES
----	----------	------------------------------

Horaire : Mercredi 10h-12h

Salle : Patio bâtiment V, salle 5146

*N.B. : Une compétence minimale de **compréhension** des dialectes alsaciens est fortement souhaitée pour la participation à ce module.*

Contenu :

- La littérature régionale entre tradition et modernité
- La représentation et la fonction du Rhin dans la littérature régionale de Gottfried von Strassburg à André Weckmann.

Contrôle des connaissances :

1. Constitution d'un dossier sur l'un des aspects traités en cours (coeff. 1)
2. Épreuve écrite portant sur l'ensemble du cours avec étude de document ; durée : 2 h (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S6	LG03FM31	LANGUE ET CULTURE RÉGIONALES
----	----------	------------------------------

Horaire : mercredi 10h-12h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

*N.B. : Une compétence minimale de **compréhension** des dialectes alsaciens est fortement souhaitée pour la participation à ce module.*

Contenu :

- La vie littéraire et artistique en Alsace au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle
- Le théâtre alsacien de sa fondation à nos jours

Contrôle des connaissances :

1. Constitution d'un dossier (coeff. 1)
2. Épreuve écrite sur l'ensemble des aspects traités en cours, durée : 2 h (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S4 ou S6	LG03DM32	L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel
----------	----------	--

Horaire : mardi 16h-18h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

Ce cours s'adresse à tous les étudiants de Licence, toutes composantes confondues, et **en particulier à ceux qui envisagent de s'orienter vers le professorat des écoles ou à l'enseignement de l'allemand en Alsace**. Il vise à sensibiliser les étudiants à la spécificité de la situation linguistique et du système éducatif régionaux.

Thématiques abordées:

- Les langues dans les systèmes éducatifs européens: spécificités du cas alsacien, en lien avec l'implantation dans l'espace transfrontalier
- Les représentations du plurilinguisme et leur prise en compte dans l'enseignement des langues
- Etudes de cas pratiques: l'enseignement de l'allemand en voie bilingue, les possibilités d'enseignement de l'alsacien
- Entraînement linguistique à l'allemand et/ou à l'alsacien en contexte scolaire

Contrôle des connaissances :

1. Contrôle de connaissance écrit de 30 min (coeff.1)
2. Épreuve orale de 10 min (coeff. 1)
3. Constitution d'un dossier thématique à rendre en fin de semestre (coeff.2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	FPE2PM07	Enseigner l'allemand et l'alsacien à l'école primaire en Alsace
----------------------	----------	---

Horaire : jeudi 18 h – 20 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

- initiation à l'apprentissage et à la pratique autonome de l'allemand et de l'alsacien adaptés au niveau de départ de chacun
- initiation à la situation sociolinguistique alsacienne et à la dialectologie
- connaissance du statut des langues dans le système éducatif en Alsace, dans le but de comprendre pourquoi tous les enseignants du 1er degré doivent assurer un enseignement d'allemand et/ou d'alsacien
- familiarisation avec les modalités concrètes de cet enseignement à partir d'exemples et de mises en situation (dans les langues cibles : allemand et/ou alsacien)
- initiation à la didactique des langues à visée transfrontalière

Contrôle des connaissances :

1. Suivi de l'autoformation en allemand/alsacien (coeff.1)
2. Contrôle de connaissance écrit de 30 min (coeff.2)
3. Épreuve orale de 10 min (coeff. 3)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

COURS DE LANGUE

S1 ou S3 ou S5	LG03AM30	INITIATION AU DIALECTE ALSACIEN Niveau 1 (débutant total)
-------------------	----------	--

Horaire : mercredi 14h-16h

Salle : Patio 4103

+ 12 heures en autoformation (Centre de Langue Pangloss)

Pré-requis : AUCUN = n'avoir aucune compétence de compréhension ni de production dans un parler dialectal alsacien ou mosellan

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : Débutant total (ou AUCUN)

Contenu :

- Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles)
- Moyens linguistiques à acquérir : lexique courant, usage et morphologie de *hân* (« avoir ») et *sin* (« être »), éléments morphologiques du verbe, accord de l'adjectif et des possessifs...
- Familiarisation avec les différentes graphies de l'alsacien

Contrôle des connaissances :

- Contrôle de connaissances écrit (coeff 1), durée : 1h
- Suivi des activités en autoformation (coeff 1)
- Présentation orale de 5 min en fin de semestre (coeff 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03BM30	INITIATION AU DIALECTE ALSACIEN Niveau 1 (débutant total)
-------------------	----------	--

Horaire et salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

+ 12 heures en autoformation (Centre de Langue Pangloss)

Pré-requis : AUCUN = n'avoir aucune compétence de compréhension ni de production dans un parler dialectal alsacien ou mosellan

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : Débutant total (ou AUCUN)

Contenu :

- Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles)
- Familiarisation avec le système phonétique alsacien (sonorités spécifiques)
- Familiarisation avec les différentes graphies de l'alsacien
- Acquisition d'un lexique de base (se présenter, parler de soi et de sa famille)
- Maîtrise de la conjugaison des auxiliaires et de quelques verbes simples au présent et parfait de l'indicatif

Contrôle des connaissances :

- Contrôle de connaissances écrit (coeff. 1), durée : 1h
- Suivi des activités en autoformation (coeff. 1)
- Contrôle de compréhension orale d'un enregistrement bref (coeff. 1)
- Présentation orale de 5 min en fin de semestre (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S1 ou S3 ou S5	LG03CM30	INITIATION AU DIALECTE ALSACIEN Niveau 2 (débutant intermédiaire)
---------------------------	-----------------	--

Horaire : vendredi 12h-14h

Salle : Patio 4103

+ 12 heures en autoformation (Centre de Langue Pangloss)

Pré-requis : avoir une compétence minimale de compréhension d'un parler dialectal alsacien ou mosellan et/ou avoir validé le niveau 1

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : pré-A1 ou A1

Contenu :

- Éléments civilisationnels et culturels de l'Alsace (XX^e et XXI^e siècles)
- Travail sur la compréhension de l'oral à l'aide de reportages et de chansons
- Moyens linguistiques à acquérir : lexique courant et plus spécifique (tourisme, travail, environnement, biographies), subjonctif, passif, directif et locatif, conjonctions de subordination...
- Familiarisation avec les différentes graphies de l'alsacien

Contrôle des connaissances :

- Contrôle de connaissances écrit (coeff 1), durée : 1h
- Suivi des activités en autoformation (coeff 1)
- Contrôle de compréhension orale d'un enregistrement bref (coeff 1)
- Présentation orale de 10 min en fin de semestre (coeff 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03DM30	INITIATION AU DIALECTE ALSACIEN Niveau 2 (débutant intermédiaire)
---------------------------	-----------------	--

Horaire et salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

+ 12 heures en autoformation (Centre de Langue Pangloss)

Pré-requis : avoir une compétence minimale de compréhension d'un parler dialectal alsacien ou mosellan et/ou avoir validé le niveau 1

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : pré-A1 ou A1

Contenu :

- Éléments civilisationnels et culturels de l'Alsace (XX^e et XXI^e siècles)
- Travail sur la compréhension de l'oral à l'aide de reportages et de chansons
- Moyens linguistiques à acquérir : lexique courant et plus spécifique (tourisme, travail, environnement, biographies), subjonctif, passif, directif et locatif, conjonctions de subordination..
- Familiarisation avec les différentes graphies de l'alsacien

Contrôle des connaissances :

- Contrôle de connaissances écrit (coeff 1), durée : 1h
- Suivi des activités en autoformation (coeff 1)
- Contrôle de compréhension orale d'un enregistrement bref (coeff 1)
- Présentation orale de 10 min en fin de semestre (coeff 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S1 ou S3 ou S5	LG03AM31	PRATIQUE DU DIALECTE ALSACIEN Niveau 1
---------------------------	-----------------	---

Horaires : jeudi 10 h - 12 h

Salle : Institut Le Bel, salle 107H

Pré-requis : avoir une compétence de compréhension d'un parler dialectal alsacien ou mosellan ainsi qu'une compétence minimale de production et/ou avoir validé les modules LG03CM30 et LG03DM30 (initiation à l'alsacien niveau 2)

N.B. : Une connaissance, même assez modeste, de l'allemand standard peut faciliter l'activation d'un parler dialectal alsacien ou mosellan.

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : A2

Contenu :

1. Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles) ; le répertoire verbal des locuteurs dialectophones en Alsace
2. Fonctionnements essentiels des schémas syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonétiques des dialectes alsaciens, familiarisation avec les différentes graphies de l'alsacien (lecture et écriture).
3. A partir de situations et supports diversifiés, les étudiants sont amenés à **comprendre**, puis à **produire**, notamment en situation d'interaction, différentes formes de discours, selon la situation fictive ou réelle et/ou selon les tâches et les activités retenues.

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite : test de compréhension étendue de l'oral ; durée : 20 minutes (coeff. 1)
2. Épreuve écrite : test de compréhension de l'écrit, durée 1h (coeff. 1)
3. Épreuve orale : à partir d'un support ou d'une situation, production orale ; durée : 10 minutes (préparation : 15 mn) (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03BM31	PRATIQUE DU DIALECTE ALSACIEN Niveau 1
---------------------------	-----------------	---

Horaires : jeudi 10 h -12 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Pré-requis : avoir une compétence de compréhension d'un parler dialectal alsacien ou mosellan ainsi qu'une compétence minimale de production et/ou avoir validé les modules LG03CM30 et LG03DM30 (initiation à l'alsacien niveau 2)

N.B. : Une connaissance, même assez modeste, de l'allemand standard peut faciliter l'activation d'un parler dialectal alsacien ou mosellan.

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur lansadmin.unistra.fr : A2

Contenu :

1. Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles) ; le répertoire verbal des locuteurs dialectophones en Alsace
2. Fonctionnements essentiels des schémas syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonétiques des dialectes alsaciens
3. À partir de situations et supports diversifiés, les étudiants sont amenés à **comprendre**, puis à **produire**, notamment en situation d'interaction, différentes formes de discours, selon la situation fictive ou réelle et/ou selon les tâches et les activités retenues.

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite : test de compréhension étendue de l'oral ; durée : 20 minutes (coeff. 1)
2. Épreuve écrite : test de compréhension de l'écrit, durée 1h (coeff. 1)
3. Épreuve orale : à partir d'un support ou d'une situation, production orale ; durée : 10 minutes (préparation : 15 mn) (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S3 ou S5	LG03CM31	PRATIQUE DU DIALECTE ALSACIEN Niveau 2
-----------------	-----------------	---

Horaires : jeudi 12h -14h

Salle : Institut Le Bel, salle 353H

Pré-requis : avoir validé les modules LG03AM31 et LG03BM31 (pratique du dialecte alsacien niveau 1)

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : B1

Contenu :

1. Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles) ; le répertoire verbal des locuteurs dialectophones en Alsace

2. Fonctionnements essentiels des schémas syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonétiques des dialectes alsaciens
3. À partir de situations et supports diversifiés, les étudiants sont amenés à **comprendre**, puis à **produire**, notamment en situation d'interaction, différentes formes de discours, selon la situation fictive ou réelle et/ou selon les tâches et les activités retenues.

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite : test de compréhension étendue de l'oral ; durée : 20 minutes (coeff. 1)
2. Épreuve écrite : test de compréhension de l'écrit, durée 1h (coeff. 1)
3. Épreuve orale : à partir d'un support ou d'une situation, production orale ; durée : 10 minutes (préparation : 15 mn) (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S4 ou S6	LG03DM31	PRATIQUE DU DIALECTE ALSACIEN Niveau 2
-----------------	-----------------	---

Horaires : jeudi 12h -14h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Pré-requis : avoir validé les modules LG03AM31 et LG03BM31 (pratique du dialecte alsacien niveau 1)

Niveau à indiquer lors de l'inscription sur MOODLE : B1

Contenu :

1. Cadre sociolinguistique de l'usage des parlers dialectaux en Alsace (XX^e et XXI^e siècles) ; le répertoire verbal des locuteurs dialectophones en Alsace
2. Fonctionnements essentiels des schémas syntaxiques, morphologiques, lexicaux et phonétiques des dialectes alsaciens
3. À partir de situations et supports diversifiés, les étudiants sont amenés à **comprendre**, puis à **produire**, notamment en situation d'interaction, différentes formes de discours, selon la situation fictive ou réelle et/ou selon les tâches et les activités retenues.

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite : test de compréhension étendue de l'oral ; durée : 20 minutes (coeff. 1)
2. Épreuve écrite : test de compréhension de l'écrit, durée 1h (coeff. 1)
3. Épreuve orale : à partir d'un support ou d'une situation, production orale ; durée : 10 minutes (préparation : 15 mn) (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

II. MODULES TRANSVERSAUX de la Faculté des Langues

S1 ou S3 ou S5	LG03AM50	INTRODUCTION AUX AIRES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES GERMANIQUES
---------------------------	-----------------	--

Horaire : lundi 10 h - 12 h

Salle : Patio, bât. III, Amphi 3

Contenu : Approche géopolitique et sociolinguistique

Ce module – qui ne vise pas l'acquisition de telle ou telle langue germanique – propose une approche transversale des langues et des états en Europe occidentale.

1. Les langues de l'Europe

- Distribution spatiale des langues
- Le regroupement des langues par familles et sous-familles de langues
- Caractérisation des langues en fonction de leurs statuts (dans l'Etat-nation) et de leur stade de développement
- Le poids numérique des langues et leur taux de diffusion en Europe et dans le monde.

2. Les langues germaniques : leurs statuts, leur place en Europe et dans le monde.

Contrôle des connaissances :

Deux épreuves écrites de 1 h chacune (réparties sur le semestre) portant sur les thématiques traitées en cours, coefficient 1 pour chaque épreuve

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S2 ou S4 ou S6	LG03BM50	INTRODUCTION AUX AIRES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES GERMANIQUES
---------------------------	-----------------	--

Horaire : lundi 10 h - 12 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

1. Approches historique et socio-politique des langues germaniques :

- origine et histoire linguistiques des langues germaniques
- histoire socio-politique des langues germaniques du XVI^e siècle au XX^e siècle

2. Le devenir des langues germaniques :

- l'allemand et l'anglais de la fin du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle
- le devenir des langues germaniques à partir de leur place dans les systèmes éducatifs européens (LVE).

3. Approche psycho-sociologique :

- représentations des langues germaniques : évaluation subjective des langues
- origines historiques des représentations des langues germaniques.

Contrôle des connaissances :

Deux épreuves écrites de 1 h chacune (réparties sur le semestre) portant sur les thématiques traitées en cours, coefficient 1 (chaque épreuve)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S3 ou S5	LG03CM33	CONTACTS DE LANGUES ET DE CULTURES
-----------------	-----------------	---

Horaire : mardi 16 h - 18 h

Salle : Patio, bât. III, Amphi 5

Contenu :

1. Introduction aux notions de contact de langues et de cultures

2. Approche sociolinguistique des contacts de langues

- Typologie des situations de contacts de langues et élaboration d'une grille de lecture. L'accent est mis sur le caractère asymétrique des contacts et sur les facteurs déterminant les processus de minoration ou, inversement, de majoration des langues en contact.
- Etudes de cas : Suisse / Luxembourg / Belgique / Frise (Pays-Bas / Allemagne) / Finlande / Suède

Contrôle des connaissances :

Deux épreuves écrites portant sur les thématiques traitées en cours, réparties sur le semestre, durée : 1h chacune (coeff. 1 chacune)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S4 ou S6	LG03DM33	CONTACTS DE LANGUES ET DE CULTURES
-----------------	-----------------	---

Horaire : mardi 16 h - 18 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

1. Définition des notions d'« interculturalité », de « transfert », d'« emprunt », etc.
2. Emprunts et transferts linguistiques entre aires linguistiques germaniques, entre aire(s) linguistique(s) germanique(s) et non germaniques.
3. Echanges et transferts culturels, image de l'Autre (études de cas).

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite (1 h) portant sur des aspects traités en cours (coeff. 1)
2. Remise d'un dossier (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S5	LG03EM50	POLITIQUES LINGUISTIQUES
----	----------	--------------------------

Horaire : vendredi 12 h – 14 h

Salle : Bâtiment l'Escarpe Amphi 24

Les États sont amenés à prendre des décisions dans le domaine des langues : statuts et usages dans la sphère publique, corpus (terminologie, systèmes d'écritures), éducation. Ce domaine de référence appelé « **politique(s) linguistique(s)** » est très pertinent pour la plupart des disciplines linguistiques et des professions langagières.

Contenu :

1. Cadre général et présentation des facteurs déterminants des politiques linguistiques
2. Études de cas (France et francophonie, Conseil de l'Europe, etc.)

Contrôle des connaissances :

1. Remise d'une fiche de lecture (à partir d'une liste d'ouvrages fournie aux étudiants) (coeff. 1)
2. Épreuve écrite portant sur des thématiques traitées en cours, durée : 1h (coeff. 1)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

S6	LG03FM50	POLITIQUES LINGUISTIQUES
----	----------	--------------------------

Horaire : vendredi 12 h – 14 h

Salle : consulter le **panneau d'affichage** ou <http://dialectologie.unistra.fr> en janvier 2024

Contenu :

1. Les politiques linguistiques éducatives : place du domaine éducatif dans la politique linguistique des États.
2. Études de cas : les voies bilingues, la place des langues (langues régionales, LVE, langues d'origine) dans des systèmes éducatifs : s'agit-il réellement d'effets des politiques linguistiques des états ?
3. Initiation à des questions méthodologiques : comment déterminer l'existence d'une politique linguistique ?

Contrôle des connaissances :

1. Épreuve écrite portant sur l'une des thématiques traitées en cours (coeff. 1)
2. Compte-rendu écrit d'une séance de cours à rendre pendant le semestre (coeff.1)
3. Épreuve écrite portant sur l'une des thématiques traitées en cours (sujet au choix parmi deux sujets), durée : 1 heure (coeff. 2)

Le planning des contrôles est indiqué en début de semestre et vaut convocation aux épreuves.

III. Diplôme d'université

Alsacien

Présentation

Le terme « alsacien » est aujourd'hui généralement utilisé pour désigner les parlers germaniques (alémaniques et franciques) présents dans l'espace alsacien depuis le 5^{ème} siècle de notre ère. Actuellement, l'alsacien serait parlé par environ 600 000 personnes, aux côtés du français. Il s'agit d'une langue essentiellement orale, qui dispose cependant d'une littérature prestigieuse depuis le Moyen-Âge. Ses statuts, ses fonctions ainsi que ses rapports avec les autres langues présentes dans l'espace alsacien permettent d'expliquer une situation sociolinguistique complexe.

Compétences à acquérir :

Les apprentissages se concentrent avant tout sur la compétence communicationnelle et l'interaction orale : les étudiants en initiation devront, à l'issue de la formation, pouvoir formuler des phrases simples et comprendre une conversation ayant trait à la vie quotidienne ; les étudiants disposant déjà d'une compétence dans un parler dialectal devront être autonomes à l'oral dans les interactions relevant de la vie quotidienne ainsi que dans des situations diversifiées, socialement adaptées.

Les étudiants sont également sensibilisés à la lecture et aux possibilités d'écriture de l'alsacien. À l'issue des deux années, les étudiants débutants pourront lire et écrire un texte simple en alsacien, les étudiants avancés pourront lire et commenter à l'oral un texte littéraire et produire des textes élaborés dans des champs thématiques diversifiés (messages de divers types, sketches, etc.)

Tous disposeront d'un ensemble de connaissances générales sur la civilisation et la culture alsaciennes.

Programme :

Le DU se prépare en deux années, en suivant les cours de langue et civilisation alsaciennes de Licence mutualisés dans le cadre de cette formation.

La première année a pour but l'initiation à la langue alsacienne pour les étudiants débutants, et de travailler les fonctionnements essentiels des schémas syntaxiques, morphologiques, pragmatiques, lexicaux et phonétiques de l'alsacien pour les étudiants avancés.

- LG03AM31 / LG03BM31 Pratique de l'alsacien niveau 1
ou LG03AM30 / LG03BM30 Initiation alsacien niveau 1
- LG03AM33 / LG03BM33 Dialectologie contrastive alsacien /allemand standard

Tous les étudiants sont familiarisés avec la situation sociolinguistique particulière de l'Alsace, ainsi qu'avec la littérature et la culture régionale.

- LG03EM33 / LG03FM33 Approche sociolinguistique de la situation alsacienne

La seconde année vise au perfectionnement et à l'approfondissement linguistique.

- LG03CM31 / LG03DM31 Pratique de l'alsacien niveau 2 ou LG03CM30 / LG03DM30 Initiation alsacien niveau 2
- Un cours au choix parmi les suivants :
 - LG03EM31 / LG03FM31 Langue et culture régionales
 - LG03CM32 / LG03DM32 L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel

Le volume des enseignements par année est respectivement de 6 et 4 heures hebdomadaires.

- Consulter l'emploi du temps en ligne sur :
<http://dialectologie.unistra.fr/enseignements/dualsacien/>

Prérequis :

Est autorisée à s'inscrire toute personne titulaire d'un diplôme français ou étranger donnant accès à l'enseignement supérieur.

Aucune connaissance préalable de l'alsacien n'est nécessaire pour s'inscrire en niveau Débutant.
Les personnes disposant déjà d'une compétence, au moins de compréhension, dans un parler dialectal alsacien (ou mosellan) peuvent s'inscrire en niveau Avancé.

Droits d'inscription :

Pour une inscription principale en DU d'alsacien : 362 euros

Pour une inscription supplémentaire en DU d'alsacien : 113 euros

(les frais indiqués sont valables pour 2023-2024)